

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 21 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 février dernier, le député de Jean-Lesage inscrivait au feuilleton une question demandant au gouvernement de confirmer que des investissements substantiels seront consentis pour bonifier la mission globale des organismes, notamment ceux admis au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

À cet égard, voici quelques précisions sur le financement accordé dans le cadre du PSOC au cours des quatre dernières années. Le financement du soutien à la mission globale des organismes reconnus au PSOC a été rehaussé de 107 M\$, une progression qui s'est traduite des bonifications de 17 M\$ en 2018-2019, 35 M\$ en 2019-2020, 40 M\$ en 2020-2021 et 15 M\$ en 2021-2022. Le financement en mission globale était, au 31 mars 2021, de 640,5 M\$. Puisque l'indexation n'est pas autorisée par le Secrétariat du Conseil du trésor pour des programmes normés, le MSSS a choisi de l'assumer pour le soutien des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Le taux d'indexation de 2021-2022, établi par le ministère des Finances, était de 1,6 %.

... 2

Ce financement témoigne de l'engagement du gouvernement à reconnaître le rôle essentiel de ces organismes au sein des communautés. De plus, je tiens à préciser que des travaux de révision du PSOC sont prévus et que la question d'équité du financement y sera abordée.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lionel Carmant', with a stylized flourish extending to the right.

Lionel Carmant

N/Réf. : 22-MS-01678